



## Communiqué de presse

### Le 19 novembre 2025

## **Tours : la Ville, le CHRU et l'université deviennent ambassadeurs du don d'organes**



Ce mardi 18 novembre, Emmanuel Denis, Maire de Tours et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Tours, Floriane Rivière, Directrice générale du CHRU de Tours et Philippe Roingeard, Président de l'université de Tours, ont co-signé la Charte « Ambassadeurs du don d'organes », portée par le collectif Greffest.

Les trois institutions affirment ainsi leur engagement en faveur de la sensibilisation à cet enjeu de santé publique auprès de leurs agents, de leurs usagers et du grand public plus largement. A Tours, ce sont en moyenne 250 transplantations qui sont réalisées chaque année par les équipes du CHRU.

Avec cette signature, la Ville, le CHRU et l'université de Tours rejoignent un réseau national de plus de 850 ambassadeurs, composé à la fois de collectivités, d'établissements hospitaliers, d'universités, d'associations ou de pharmacies. Fédéré par le collectif Greffest+, ce réseau est un relais essentiel pour informer le grand public sur la question du don d'organes et de tissus, et notamment l'importance d'évoquer le sujet avec ses proches.

En effet, bien que 80 % des Français se disent favorables au don, le taux d'opposition restait supérieur à 36 % l'an dernier (27 % à Tours), faute d'avoir évoqué sa position avec ses proches. L'information du grand public demeure donc une

priorité, d'autant plus qu'1 donneur peut en moyenne sauver 7 vies. En 2024, 852 malades sont décédés faute d'accès à une greffe<sup>1</sup>.

### **Un engagement partagé pour informer et mobiliser les citoyens localement**

« *Ville universitaire, hospitalière et de recherche, Tours s'appuie sur l'excellence de ses institutions pour promouvoir les valeurs de solidarité et de transmission. Informer, sensibiliser et accompagner sont les piliers d'une politique de santé ambitieuse et humaine* », affirme **Emmanuel Denis, Maire de Tours et Président du Conseil de surveillance du CHRU**. À Tours, le don d'organes est plus qu'un acte médical : c'est un enjeu de santé publique et un acte de solidarité profondément citoyen. La signature de la charte « Ambassadeurs du don d'organes » traduit la volonté de la Ville, du CHRU et de l'Université de Tours de mobiliser durablement leurs forces autour de cette cause vitale et de faire de Tours un territoire moteur en matière de médecine, d'éthique et d'engagement citoyen.

« *Le don d'organes est au cœur de la mission de service public que nous portons chaque jour* », rappelle **Floriane RIVIERE, Directrice Générale du CHRU de Tours**. « *Nos équipes hospitalières s'engagent avec une expertise reconnue pour offrir une seconde chance de vie à des centaines de patients chaque année. En devenant ambassadeur du don d'organes, le CHRU de Tours réaffirme son rôle moteur dans la transplantation et sa responsabilité vis-à-vis du territoire régional : identifier les donneurs, coordonner les prélèvements, garantir la sécurité et accompagner les familles, afin que chaque greffe puisse voir le jour. La signature de cette charte est une démarche collective qui associe la Ville, l'Université et le CHRU de Tours, et qui traduit notre volonté commune de mobiliser largement autour de cette cause nationale.* ».

« *L'université est particulièrement fière de prendre part à cette initiative collective, qui témoigne d'un véritable engagement partagé de notre territoire au service de la santé publique. En tant qu'université, notre responsabilité est double : faire avancer la recherche en transplantation et sensibiliser la communauté étudiante, les citoyens de demain, à cet enjeu majeur. Ce d'autant plus que nous disposons d'une faculté de médecine, qui a été moteur dans la signature de cette charte.* », détaille **Philippe Roingeard, Président de l'université de Tours**.

### **Plusieurs actions de sensibilisation prévues sur le territoire**

Dans le cadre de l'engagement d'Ambassadeur du don d'organes, plusieurs actions de sensibilisation et d'accès à l'information sont programmées : mobilisation d'étudiants issus de différentes filières (sociologie, droit, psychologie) pour traiter du sujet en cours sous un regard pluridisciplinaire ou encore une exposition itinérante sur l'Histoire de la greffe.

### **Le don d'organes en France dans les textes**

Chaque adulte est considéré donneur d'organes après son décès sauf s'il a expressément exprimé son refus via l'Agence nationale de la biomédecine ou le Registre national des refus. Le don est assorti d'un principe d'anonymat : le receveur ne connaît pas l'identité du donneur et vice-versa, sauf exceptions strictement encadrées.

---

<sup>1</sup> Source : [Agence nationale de la biomédecine](#)

Le prélèvement peut se faire après décès ou de son vivant, pour un proche compatible par exemple. Au niveau national, la répartition des greffons est organisée par l'Agence de la biomédecine selon des critères médicaux et d'équité territoriale, sous la tutelle du Ministère de la Santé.

### **Le don d'organes en France en quelques chiffres**

- 6 034 greffes d'organes réalisées en 2024 ;
- 22 585 patients inscrits sur la liste nationale d'attente de greffe, dont 11 666 en liste active au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- 70 000 personnes vivent avec un organe greffé.

### **Le don d'organes à Tours**

Au CHRU de Tours, les équipes médicales réalisent chaque année de nombreux prélèvements et transplantations d'organes et de tissus. Bien que tous les organes puissent être prélevés, les principales opérations concernent le foie, le cœur et le rein. Les équipes réalisent également des prélèvements de tissus, comme la peau pour soigner les grands brûlés, les cornées pour traiter certaines pathologies de l'œil, ou des greffes osseuses pour lutter contre certaines tumeurs.

Depuis 1991, plus de 400 transplantations cardiaques ont été réalisées, plaçant le CHRU parmi les établissements de référence en France dans ce domaine.

#### **Contacts presse :**

Anne-Sophie Laure – Université de Tours  
[annesophie.laure@univ-tours.fr](mailto:annesophie.laure@univ-tours.fr) – 07 77 16 56 02

Clément Hébral – Ville de Tours  
[c.hebral@ville-tours.fr](mailto:c.hebral@ville-tours.fr) – 06 40 21 46 93

Edwige Archambault – CHRU de Tours  
[e.archambault@chu-tours.fr](mailto:e.archambault@chu-tours.fr) – 06 83 85 42 49